

Maladies non transmissibles (MNT) – le saviez-vous ?

Qu'entend-on par « maladies non transmissibles » ?

Les maladies non transmissibles (en abrégé, MNT ; parfois NCD, de l'anglais non-communicable diseases) ne sont pas contagieuses (c'est-à-dire qu'elles ne se transmettent pas d'une personne à l'autre). Comme elles évoluent lentement et persistent sur une période prolongée, elles sont également appelées maladies chroniques¹.

Pourquoi les MNT relèvent-elles de la sécurité des patient-e-s ?

Les personnes atteintes de MNT suivent souvent un traitement de longue durée, prennent plusieurs médicaments et sont prises en charge par différents spécialistes de la santé. De ce fait, des informations peuvent se perdre, des erreurs médicamenteuses peuvent survenir (p. ex. lors de la prescription ou de la prise), les responsabilités peuvent être floues ou les risques de soins inadaptes, insuffisants ou excessifs peuvent augmenter.

Quelle est la prévalence des MNT en Suisse² ?

Les **cinq MNT les plus courantes** en Suisse :



Maladies cardio-vasculaires

Maladies musculo-squelettiques

Affections respiratoires

Cancer

Diabète



En 2022, **plus d'1 personne sur 3** (âgée de 15 ans et plus) souffrait d'au moins l'une de ces 5 maladies.



Les MNT sont la première cause de décès : **plus de 80 %** de tous les décès annuels sont imputables à l'une de ces MNT.

Comment bien prendre en charge les personnes atteintes d'une maladie chronique³ ?



Temps et continuité : Les personnes concernées apprécient de disposer de suffisamment de temps avec les spécialistes et de bénéficier d'un accompagnement continu, car cela renforce la confiance et améliore la qualité de la prise en charge.



Coordination et communication : Les personnes concernées ont besoin d'une prise en charge sûre, compréhensible et bien coordonnée. Des problèmes comme la difficulté à obtenir un rendez-vous, les erreurs de diagnostic ou une mauvaise communication fragilisent la confiance envers le système de santé.



Soutien personnalisé : Les personnes concernées ont besoin d'une prise en charge qui tienne compte de leur situation personnelle, implique leurs proches et les aide dans l'autogestion de leur maladie au quotidien.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Vous trouverez ci-dessus une sélection de contenus ; scannez le code QR pour avoir accès à l'ensemble de la fiche d'information sur les MNT.



Sources :

(1) Office fédéral de la santé publique. Faits et chiffres sur les maladies non transmissibles [Internet]. (Consulté le 17.06.2026) Disponible à <https://www.bag.admin.ch/fr/faits-et-chiffres-maladies-non-transmissibles>
(2) OFSP, Obsan, MonAM – Système de monitoring suisse des Addictions et des Maladies non transmissibles [Internet]. (Consulté le 17.06.2026) Disponible à <https://ind.obsan.admin.ch/fr/monam>
(3) OCDE. Les systèmes de santé tiennent-ils leurs promesses ? Résultats de l'enquête PaRIS fondés sur les déclarations des patients. Paris : Éditions OCDE ; 2025. doi:10.1787/81af0784-fr

Semaine d'action pour la sécurité des patient-e-s

14 – 18 septembre 2026

Maladies non transmissibles : accompagner en toute sécurité

Qu'est-ce qu'un accompagnement sûr pour moi ?

Tous les **membres du personnel de santé** contribuent à ce que les personnes se sentent accompagnées en toute sécurité dans le cadre de leurs soins médicaux. Selon vous, qu'est-ce qui est important pour remplir au mieux cette mission et pour permettre un accompagnement professionnel et humain global des personnes concernées et de leurs proches ?



Un accompagnement sûr dans le cadre des soins de santé peut avoir une signification différente pour **chaque personne concernée ou chaque proche**. Qu'est-ce qui vous aide à vous sentir bien informé-e, pris-e au sérieux et bien accompagné-e ? Qu'est-ce qui est important pour vous, afin que vous vous sentiez entre de bonnes mains, tant sur le plan professionnel qu'humain ?

